



L'an deux mille vingt-trois le 21 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Amance, après convocation légale du 13 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel - M. BARTHELEMY Philippe
M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe - M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe - Mme MARANDE
Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER
Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina - Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard
– M. RENAUD Claude. M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHEMITT Agnès – M. MORESE Yannick – M. FAGOT
REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard –
M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M.
CAPS Antony

M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain - M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMY Philippe - Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON
Philippe – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – M. CHANE Alain à
M. THIRY Philippe – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. MOUGINET
Dominique à M. RENAUD Claude – M. VINCENT Yvon à M. CERUTTI Alain

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. GUILLAUME Geoffrey

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 10

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 22 septembre

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre

Absentions :

FINANCES

03/09/2023

BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative 16/2023

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances, rappelle le sinistre ouvert auprès de l'assurance pour palier au désordre lié à la toiture de la maison du sel.

A ce jour le montant estimatif des travaux de réparation s'élève à 142 700 € TTC.

Ces dépenses seront intégralement prises en charge par l'assurance, déduction faite du FCTVA que la collectivité va percevoir.

Ci-dessous le détail récapitulatif des dépenses et recettes déjà engagées, ainsi que les crédits à passer en dépenses et recettes :

Dépenses	TTC
Déjà payé en 2022	2 040,00 €
Inscrit au BP 2023	82 450,00 €
DM à passer pour travaux	58 210,00 €
Total des dépenses à prévoir	142 700,00 €

Recettes	
Remboursement assurance	119 855,05 €
Remboursement FCTVA	22 844,95 €
Total des recettes à percevoir	142 700,00 €

	CA 2022	BP 2023	DM 2023
Remboursement assurance déjà perçu	60 000,00 €		
FCTVA déjà perçu	- €		
Assurance budgété en 2023		21 100,00 €	
FCTVA budgété en 2023		13 525,10 €	
DM à passer recette assurances			38 755,05 €
DM à passer recette FCTVA			9 319,85 €
Total des recettes		142 700,00 €	

Inscription des crédits :

Article	Désignation	Montant dépenses	Montant recettes
615221	Réparation toiture	58 210.00 €	
7788	Remboursement assurance		38 755.05 €
744	FCTVA sur travaux		9 319.85 €

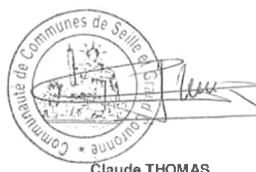
Tenant compte que cette opération se déroule sur deux exercices budgétaires, et que sur l'année N-1 l'opération était excédentaire de 57 960.00 € en raison du versement de l'avance de l'assurance, pour 2023, l'équilibre se fera en prenant le delta de 10 135.10 € sur l'excédent de fonctionnement, le ramenant ainsi à 1 844 393.09 €

Le bureau communautaire a validé ces propositions.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'ouverture de crédits suivants

Article	Désignation	Montant dépenses	Montant recettes
615221	Réparation toiture	58 210.00 €	
7788	Remboursement assurance		38 755.05 €
744	FCTVA sur travaux		9 319.85 €



CLAUDE THOMAS
 2023.09.27 17:17:56 +0200
 Ref:20230927_141602_1-1-O
 Signature numérique
 le Président

Claude THOMAS